

AVIS CONSULTATION DU PUBLIC

SUR UNE INSTALLATION CLASSÉE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
(Code de l'Environnement et notamment articles R.512-46-11 à R.512-46-15)

SOUMISE A ENREGISTREMENT

UNE CONSULTATION PUBLIQUE SERA OUVERTE AU SUJET DE L'INSTALLATION CLASSÉE SUIVANTE :

→ **OBJET** : INSTALLATION DE TRANSFORMATION ET D'USINAGE DE PANNEAUX DE BOIS AGGLOMÉRÉS, STRATIFIÉS OU MÉLAMINÉS DESTINÉS AUX SECTEURS DU MOBILIER DE BUREAUX, DE L'AGENCEMENT DE CUISINES ET DE SALLES DE BAIN SITUÉE SUR LA COMMUNE DE OUARVILLE ;

→ **PERSONNE RESPONSABLE DU PROJET** : Monsieur Alexandre ORSINI, PRÉSIDENT DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIÉTÉ ORSINI

→ **EMPLACEMENT DE L'INSTALLATION** : ZA DE LA CROIX D'AUNEAU – ROUTE D'EDEVILLE
28150 OUARVILLE

→ **RUBRIQUE(S)** : 2410-1

→ **RAYON D'AFFICHAGE** : 1 kilomètre

→ **DURÉE DE LA CONSULTATION** : 4 semaines du lundi 14 janvier 2019 à 08h30 au lundi 11 février 2019 inclus – 17 heures 30

LE DOSSIER EST DÉPOSÉ A LA MAIRIE de OUARVILLE où le public pourra en prendre connaissance aux heures suivantes et formuler ses observations sur un registre spécial ouvert a cet effet :

les lundis, mardis, jeudi et vendredis de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

CE DOSSIER EST ÉGALEMENT CONSULTABLE SUR LE SITE INTERNET DE LA PRÉFECTURE A L'ADRESSE : <http://www.eure-et-loir.gouv.fr/Politiques-publiques/Enquetes-Publiques-et-consultation-du-public/Consultation-du-public/En-cours>

le public pourra adresser toute correspondance a Mme la préfète, Direction de la Citoyenneté, bureau des procédures environnementales - ou par voie électronique a l'adresse suivante : pref-enquete-publique@eure-et-loir.gouv.fr, avant la fin du délai de consultation du public.

INFORMATION :

« LA DÉCISION D'ENREGISTREMENT OU DE REFUS SERA PRISE PAR MME LA PRÉFÈTE. L'INSTALLATION PEUT FAIRE L'OBJET D'UN ARRÊTÉ PRÉFECTORAL D'ENREGISTREMENT, ÉVENTUELLEMENT ASSORTI DE PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES COMPLÉMENTAIRES AUX PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES FIXÉES PAR L'ARRÊTÉ MINISTÉRIEL, OU D'UN ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DE REFUS.